



## **31805 - Le pesage des oeuvres et la distribution des registres au jour de la Résurrection**

---

### **question**

Comment se fera la distribution des oeuvres aux gens au jour de la Résurrection et comment pèsera-t-on leurs oeuvres?

### **la réponse favorite**

Louange à Allah.

### **La distribution des registres des oeuvres**

Quand on aura achevé l'examen des comptes des gens en fonction de leurs oeuvres , on remettra à chacun le registre contenant ses oeuvres. Le croyant recevra registre par sa main droite pour l'honorer. Il sera content parce sauvé au jour de la Résurrection selon cette parole d'Allah le Très-haut: « Lorsque la vue sera éblouie,et que la lune s'éclipsera,et que le soleil et la lune seront réunis, » (Coran, 75:7-9) et « Quant à celui à qui on aura remis le Livre en sa main droite, il dira: « Tenez ! Lisez mon livre.J'étais sûr d'y trouver mon compte. » Il jouira d'une vie agréable:dans un Jardin haut placé dont les fruits sont à portée de la main.« Mangez et buvez agréablement pour ce que vous avez avancé dans les jours passés. » » Coran,69:19-24)

S'agissant du mécréant et de l'hypocrite et des gens égarés, on leur remettra leurs registres qu'ils recevront par leurs mains gauches au dessus de leurs dos.C'est dans ce sens qu'Allah le Très-haut dit: « Quant à celui à qui on aura remis le Livre en sa main gauche, il dira: « Hélas pour moi ! J'aurai souhaité qu'on ne m'ait pas remis mon livre,et ne pas avoir connu mon compte...Hélas, comme j'aurai souhaité que [ma première mort] fût la définitive.Ma fortune ne m'a servi à rien.Mon autorité est anéantie et m'a quitté ! »« Saisissez-le ! Puis, mettez-lui un carcan; ensuite, brûlez-le dans la Fournaise;puis, liez-le avec une chaîne de soixante-dix coudées »



(Coran,69:25-32)

Une fois qu'on aura remis aux gens leurs registres, on leur dira : «Voilà Notre Livre. Il parle de vous en toute vérité car Nous enregistrons [tout] ce que vous faisiez. » (Coran,45:29) et : « « Lis ton écrit. Aujourd'hui, tu te suffis d'être ton propre comptable. » (Coran,17:14)

Quant au pesage, on installera la balance pour peser les oeuvres des gens. À ce propos, al-Qourtoubi dit: « après l'examen des comptes, vient le pesage des oeuvres qui vise à récompenser et ne peut que suivre l'examen des comptes destiné à évaluer les oeuvres alors que le pesage montre leurs quantités dont dépend les récompenses.

Les textes religieux indiquent que la balance est réelle et qu'elle sert à peser les oeuvres des gens.C'est une énorme balance que seul Allah le Très-haut peut estimer.

Une divergence de vues oppose les ulémas au sujet de savoir s'il s'agit d'une seule balance ou de plusieurs de sorte que chacun ait sa propre balance. Ceux qui soutiennent le premier avis, tirent leur argument de versets qui l'évoquent sous la forme du pluriel comme la parole du Très-haut: « Au Jour de la Résurrection, Nous placerons les balances exactes. Nulle âme ne sera lésée en rien, fût-ce du poids d'un grain de moutarde que Nous ferons venir. Nous suffisons largement pour dresser les comptes. » (Coran,21:47) Ceux qui défendent le deuxième avis tirent leur argument de cette parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui): « on installera la balance au jour de la Résurrection. Si on voulait l'utiliser pour peser les cieux et la terre , elle serait assez large pour les abriter. Les anges diront: Seigneur, ça c'est pour peser quoi? Allah le Très-haut leur dira : celui parmi mes créatures que je veux... » (*as-silisalah as-sahihah*,941) Les derniers interprètent la formule plurielle comme étant une référence à la multiplicité des objets pesés qui sont des oeuvres , des paroles, des registres et des personnes. Ils en déduisent que le pluriel porte sur les choses pesées. L'argument qui prouve que les paroles seront pesées réside dans ce hadith d'Abou Hourayrah selon lequel le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « deux mots demeurent legers sur la langue mais lourds sur la balance et aimés par le Clément: Gloire à Allah l'Incommensurable! Gloire à Allah et louange à Lui. » (rapporté par al-Boukhari,6406) La preuve que les oeuvres seront pesées réside dans ce hadith authentique d'Abou Dardaa: « J'ai entendu le



Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) dire: «rien ne pèse plus lourd sur la balance que le bon caractère. L'homme qui le possède atteint grâce à lui le grade de celui qui cumule la prière et le jeûne. » (*sahih sunani at-Tirmidhi,1229*)

L'argument qui permet d'inclure les registres des oeuvres dans les choses à peser se trouve dans le hadith de La Carte rapporté par Abdoullah ibn Amre ibn As en ces termes: « Le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui ) a dit: « certes, Allah choisira un homme issu de ma communauté devant toutes les créatures au jour de la Résurrection et éploie autour de lui 99 registres dont chacun s'étale à perte de vue. Ensuite , Allah dira à l'homme: conteste-tu quoique ce soit de ça? Mes scribes bien vigilants t'ont-ils lésé? - Non, Maître, dira -t-il.- As-tu une excuse?- Non, Maître,dira -t-il.Si! Répondra Allah. Tu as certes un bienfait auprès de Nous.Et tu ne seras pas lésé aujourd'hui. À cet instant sorita une carte sur laquelle est inscrit: « J'atteste qu'il n'y a pas de dieu en dehors d'Allah et que Muhammad est son esclave et messenger . » Allah lui dira: assiste à ton pesage. Il dira: ô Maître, qu'est-ce que cette carte et ces registres? Allah lui dira: tu ne seras pas lésé. Il (le Prophète)dit: « c'est alors qu'on posera les registres sur un plateau et la carte sur un autre et cette dernière s'avera plus lourde que les registres car rien n'est lourd face à ce qui contient le nom d'Allah. » (*Sahih sunan at-Tirmidhi,2127*).

Le pesage des personnes s'atteste dans un hadith rapporté par Abou Hourayrah en ces termes: « le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « on amènera un homme gros au jour de la Résurrection mais son poid devant Allah est inférieur à celui de l'aile d'une moustique .. et il (le Prophète) dit: « récitez : « Ceux-là qui ont nié les signes de leur Seigneur, ainsi que Sa rencontre. Leurs actions sont donc vaines. » Nous ne leur assignerons pas de poids au Jour de la Résurrection » (Coran,18:105) (rapporté par al-Boukhari,4729) Il s'atteste encore dans un hadith sûr reçu d'Ibn Massoud. Au moment où il cherchait un cure-dent d'araak (*salvadora persica*), le vent le repoussait et décourait ses minces jambes qui suscitaient le rire des gens. Le Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur lui) leur a demandé pourquoi ils riaient. Et ils ont répondu: « Prophète d'Allah, c'est de la minceur de ses jambes! » - « Au nom de Celui qui tient mon âme en Sa main, elles sont plus lourdes sur la balance que (le mont) Ouhoud » Dit-il. (sa chaîne de transmission est jugée bonne par al-Albaani dans *charh at-Tahaaawiyah*,n° 571,p. 418.



Nous demandons à Allah de rendre nos balances lourdes. Allah le Très-haut le sait mieux.